

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2013 à 20H15, en mairie

	Présent	Excusé	Pouvoir	Absent		Présent	Excusé	Pouvoir	Absent
SAUNIER Renée	X								
RIZET Jean-Pierre	X				FOREST Jean-Charles		X	X	
GAUDET Charles	X				GATEAU Christelle		X	X	
TILLIER Jacky	X				LABAUNE Patrick		X		
RUAUX Eveline	X				LARUE Philippe	X			
DUVIGNAUD Jacques	X				LOMBARD Nathalie		X	X	
BASSY Jean-Paul	X				QUILLIVIC Eliane	X			
BOSSET Jacques	X				SCHIAVONE Pascal		X	X	
CHAVANEL Laurent	X				VANDROUX Andrée			X	
DUTREMBLE Gilles		X	X		VINCENT Chantal		X		

Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat respectivement à :

Jean Charles FOREST à Jacky DUVIGNAUD  
 Christelle GATEAU à Jean-Pierre RIZET  
 Nathalie LOMBARD à Eliane QUILLIVIC  
 Andrée VANDROUX à Evelyne RUAUX  
 Pascal SCHIAVONE à Jacky TILLIER  
 Gilles DUTREMBLE à Jacques BOSSET

Un scrutin a eu lieu, Charles GAUDET a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2013**  
**ACCORD AVEC 15 VOIX "POUR"**

- **DECISION MODIFICATIVE N° 1 CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS**

Au moment du vote du budget, l'excédent était de : **754 664 €**

En fait l'excédent N-1 est supérieur à ce qui a été inscrit au budget primitif et pour inscrire la différence à prendre en compte dans l'affectation des résultats, il est nécessaire de faire 1 décision modificative. Les sommes supplémentaires sont les suivantes :

- 11 358 € à l'article 1068
- 32 470 € à l'article 002 et 61522

Cette décision prendra également en compte l'insuffisance de crédits sur le chapitre 014 concernant le dégrèvement des jeunes agriculteurs de 1 079,13 € à prendre sur les dépenses imprévues d'investissement

**ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"**

- **COMMUNAUTE LE CREUSOT MONTCEAU**

1. EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE AVEC INTEGRATION DES HUIT COMMUNES ET MODIFICATION DU NOMBRE DE SIEGES,

Chaque nouvelle commune disposera d'un siège soit 61 sièges au total (53 existants + 8 nouvelles communes).

**ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"**

2. COMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE EN 2014 AVEC ATTRIBUTION ET REPARTITION DES SIEGES SUPPLEMENTAIRES,

En 2014, les communes éliront également les délégués communautaires Une loi du 17 avril 2013 est venue modifier le nombre maximum de sièges en fonction de la population concernée, soit pour la CCM 58 sièges pour 95 610 habitants

Cette nouvelle loi offre la possibilité de créer et répartir 10 % de sièges supplémentaires, soit (58 + 5) 63 sièges qu'il est nécessaire d'attribuer aux communes

La proposition faite par le conseil communautaire est la suivante :

- 2 sièges au CREUSOT
- 1 siège à MONTCEAU
- 1 siège à BLANZY
- 1 siège à TORCY

**ACCORD avec 14 VOIX "POUR" et 3 VOIX "CONTRE"**

Enfin la CCM nous demande de valider le transfert de compétences concernant l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

**ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"**

- **APPROBATION DE LA CONVENTATION AVEC LE SYDESL CONCERNANT LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le montant concernant l'implantation de 5 poteaux d'éclairage public s'élève à 17 193,73 € TTC

Ainsi, en septembre, les travaux d'aménagement du centre bourg devraient être complètement terminés.

**ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"**

- **ACQUISITION DE TERRAIN A L'OPAC POUR LA CONSTRUCTION DU CABINET A USAGE MEDICAL**

Les élus ont finalement décidé de déplacer le lieu d'implantation du futur cabinet médical de la gare au parking du bâtiment B qui va être démoli. La surface nécessaire à acquérir à l'OPAC serait environ de 650 m<sup>2</sup> à 15 € TTC soit 9 750 € TTC. Après une nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre, c'est le cabinet DAVY qui reste le maître d'œuvre du chantier.

**ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"**

- **SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION CONCERNANT LES NOUVELLES COMPETENCES**

Ces nouvelles compétences concernent le domaine médical. En effet, les instances du comité médical qui étaient jusqu'alors gérées par le Département via la DDAS reviennent au centre de gestion. Il est donc nécessaire de signer une nouvelle convention pour valider cette nouvelle compétence obligatoire.

La commune souhaite également missionner le CDG 71 pour mettre en œuvre le document unique qui consiste en la description des postes de travail et des tâches des agents. La mission est possible à raison de 46 € de l'heure

**ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"**

Le Maire en profite pour signaler que les archives de la commune ont été mises à jour par l'archiviste du CDG 71 (ce qui devait être enlevé a été enlevé et sera détruit). Le fonds de CIRY est de très bonne qualité, en particulier la période napoléonienne où il reste sur place beaucoup de documents.

- **VALIDATION DE L'ETAT DES LIEUX DU SYNDICAT DES EAUX DE LA BOURBINCE,**

Cet état des lieux permet de mettre en avant la bonne qualité du Taron et la qualité insuffisante de la Bise (appelé aussi Moulin Neuf). Un nouvel état des lieux aura lieu en 2015

**ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"**

- **RECRUTEMENT D'ANIMATEURS ET VOTE DES TARIFS DES CAMPS,**

Cet été, de nombreuses activités sont prévues pour les enfants de CIRY. Les centres de loisirs maternel et primaire démarreront le lundi 8 juillet pour se terminer le vendredi 2 Août.

11 animateurs sont nécessaires pour assurer l'encadrement des centres de loisirs maternel et primaire ainsi que les ados

- Camp à SAINT VALLIER avec les FRANCAS  
pour les 6/8 ans du 16 au 19 juillet : *40,00 € par enfant*
- Camp à AUXONNE dans la Côte d'Or  
pour les 9/11 ans du 15 au 19 juillet : *77,00 € par jeune*
- Camp à BOURBON-LANCY  
pour les 12/17 ans du 22 au 26 Juillet : *70,00 € par jeune*
- Camp à CANNES  
pour les 12/17 ans du 19 au 24 Août : *175,00 € par jeune*

Il est nécessaire de voter les tarifs des camps

**ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"**

- **CONVENTION MONTCEAU LES MINES POUR LE TSB**

Le spectacle aura lieu cette année le lundi 7 octobre à la salle des fêtes. Les artistes interpréteront des chansons françaises de Jacques Brel

Coût : 1 600 € HT

**ACCORD AVEC 17 VOIX "POUR"**

- **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire évoque les travaux de la SNCF et est bien consciente que les désagréments sont importants. Les travaux devraient se terminer le 18 Août

Concernant l'aménagement des rythmes scolaires, 2 réunions ont déjà eu lieu pour préparer la rentrée 2014 et une prochaine réunion aura lieu le 4 juillet.

A ce jour, les écoles de Rozelay proposent de réduire le temps méridien à 1h45 dès la rentrée 2013

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

Le secrétaire de séance

Charles GAUDET